

## Convocation à un entretien avec mise à pied conservatoire

Par haas, le 07/10/2010 à 10:25

Bonjour,

En date du 27/09/2010 j'ai reçu un courrier en recommander avec mise à pied conservatoire l'entretien préalable à eu lieu le 4/10/2010 qu'elle et le délai pour connaître si je suis licencié ou pas n'ayant toujours rien eu de leur par

Cordialement

Par sim13, le 09/10/2010 à 11:27

le delai est de 1 mois maximum a partir de l'entretien